



Lors du Comité Technique du vendredi 5 mars, le Directeur Général Sébastien Soriano a informé les représentants du personnel présents que la prime de précarité serait versée à tous les CDD RPG 2021.

A contrario, la Direction Générale de l'IGN a indiqué qu'il ne lui paraissait pas possible de revoir le montant des rémunérations et a maintenu le montant fixe de 1700 € brut alors que sur les mêmes postes les CDD étaient payés 1865 € brut au moins.

Pour des raisons de commodités de gestion il a maintenu la date du 15 février pour les contrats de tous les superviseurs.

Après une pétition signée par près de 500 agents de l'IGN, plusieurs AG auxquelles de très nombreux CDD ont participé, un communiqué de presse, une rencontre avec la DRH et une avec le DG le 1er mars qui était restée sans résultats, la CGT, avec les CDD avait déposé un préavis de grève pour le 9 mars.

Lundi 8 mars, nous avons discuté à nouveau en AG avec les CDD de la marche à suivre pour la suite, et nous avons rencontré le DG dans le cadre du préavis de grève ensuite.

Celui-ci a confirmé ce qui avait été dit au CT concernant la prime de précarité.

En ce qui concerne les rémunérations le DG nous a indiqué qu'il serait utile de réfléchir sur les rémunérations des CDD embauchés à l'avenir, si il y avait lieu.

Il a également indiqué qu'il souhaitait revoir les relations avec le MAA pour éviter de se retrouver à nouveau dans une situation de ce genre, pour pouvoir être plus humain.

Nous avons évoqué la possibilité d'accorder un jour de fractionnement au CDD. L'administration considère que ce n'est pas impossible mais a réservé sa réponse.

Nous avons indiqué que certains CDD envisageaient un recours contentieux sur leur rémunération et les contrats de superviseurs

**En accord avec la démarche décidée par les CDD RPG lors de l'AG nous avons indiqué que dans ces conditions la CGT levait le préavis de grève.**

Cette action des CDD revêt un caractère particulier, avec des agents précaires embauchés pour une courte période, et mal traités pour des raisons essentiellement budgétaire.

Cela a causé de vrais problèmes de management, compliqué l'action de l'encadrement et aurait pu créer un vrai problème pour la réalisation de la convention avec le MAA.

On doit à la véritable conscience professionnelle de ces agents, au savoir-faire des agents de l'IGN, à l'esprit de responsabilité des uns et des autres que le résultat ait été atteint, malgré tout.

Le résultat obtenu en ce qui concerne la prime de précarité est la moindre des choses mais représente un vrai succès, pour eux et pour tous les agents de l'IGN, un encouragement à affronter les difficultés soulevées par la politique de baisse d'effectifs et de moyens, la loi de transformation de la fonction publique, le COP et IGN2021.

Les CDD vont partir à la fin du mois avec une expérience professionnelle et syndicale. L'IGN aurait tout à gagner à en embaucher certains. Une bataille à mener aussi ! Nous leur souhaitons en tous cas plein succès pour la suite !

Pour la CGT OM et PTA de l'IGN,  
Benjamin Briant et Pierre Thomas

